



**ORDURES MÉNAGÈRES,
COLLECTE LE VENDREDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,
COLLECTE LE VENDREDI**

**TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE
JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :**

Jours fériés	Collectes du vendredi reportées au
1 ^{er} janvier	sam 4 janv
21 avril	sam 26 avril
1 ^{er} mai	sam 3 mai
8 mai	sam 10 mai
29 mai	sam 31 mai
9 juin	sam 14 juin
14 juillet	sam 19 juillet
15 août	sam 16 août
11 novembre	sam 15 nov
25 décembre	sam 27 déc

MÉMO :

Je sors mes bacs
la veille au soir,
je les présente en
bord de voirie et
poignées vers la
route et je les rentre
le plus tôt possible
après la collecte

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

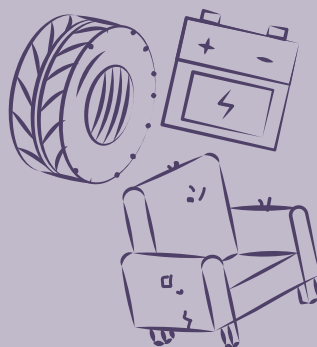
DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROYAT.

AU COMPOST

DÉCHETTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER